Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 9 (1951)

Heft: 3

Artikel: La portée économique et sociale des enquêtes sur les budgets familiaux

Autor: Kull, Walter

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-133587

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La portée économique et sociale des enquêtes sur les budgets familiaux

par Dr Walter Kull
chef du Bureau de statistique du canton de Bâle

I

Dans une récente étude consacrée à la question des budgets familiaux du point de vue de l'étude du marché, M. Anghern a clairement démontré que les enquêtes sur les conditions de vie des familles, telles qu'elles sont conduites en Suisse, ne sont pas à même de procurer toutes les données que réclament les analyses du marché. Bien qu'elles contiennent de nombreuses et utiles indications, elles sont néanmoins d'une portée limitée.

Si l'on consulte la littérature traitant des budgets familiaux, on arrive à la conclusion qu'en Suisse, comme du reste dans les autres pays européens, le problème de l'étude du marché n'a joué qu'un rôle très effacé lors de telles enquêtes. Les éléments des comptes de ménage sont avant tout d'ordre économique ou social. D'une part, les budgets familiaux forment un des éléments des statistiques générales de la consommation, d'autre part, leur objet est de recueillir des renseignements sur les conditions de vie des familles.

Les recherches sur les conditions d'existence des populations remontent à plus d'un siècle. Elles ont revêtu d'abord la forme de monographie, illustrée par l'école de Le Play et de ses disciples. Les travaux récents, en revanche, reposent sur de vastes enquêtes statistiques portant sur des centaines ou des milliers de familles. Elles sont extrêmement coûteuses. C'est pourquoi les enquêtes sur les budgets familiaux sont, aujourd'hui, généralement conduites par des organisations officielles. Depuis une quarantaine d'années, elles se sont multipliées parce qu'elles fournissent des bases indispensables pour le calcul du coût de la vie. En raison des changements importants occasionnés par le mouvement des prix et des salaires selon le genre de vie de la population, l'étude des conditions d'existence de la population salariée a retenu de plus en plus l'attention des pouvoirs publics.

II

En ce qui concerne la Suisse, quatre enquêtes — ou plutôt quatre séries d'enquêtes — ont été entreprises sur une grande échelle. La première date de 1921. Elle a été conduite par le Secrétariat ouvrier suisse. Les recherches portaient sur environ 800 familles de la Suisse alémanique. Les tableaux

dressés à cette occasion donnent une vue d'ensemble du niveau de vie atteint par les ouvriers suisses avant le premier conflit mondial de 1914. Comme les rapports entre les prix et les revenus furent profondément modifiés, au cours de cette guerre, on estima nécessaire de procéder à de nouvelles enquêtes. Durant les années 1918 à 1923, plusieurs offices régionaux de statistiques avaient relevé les revenus et les dépenses auprès de plusieurs centaines de familles d'ouvriers et employés. L'Office fédéral du travail s'était fondé sur ces données pour dresser un tableau général des conditions de vie de la population salariée pendant les années qui ont *suivi* la première guerre mondiale. Les résultats généraux ainsi établis ont servi de base pour le calcul du premier indice national du coût de la vie. La question des budgets familiaux fut reprise en 1935. La commission consultative de l'Office fédéral des arts et métiers et du travail en matière de statistique — à savoir la Commission des statistiques sociales — examina le problème des comptes de ménage, durant plusieurs séances. Se basant sur deux requêtes que l'Association des offices suisses de statistique lui avait adressées, elle déclara à l'unanimité qu'une nouvelle enquête était désirable et urgente. Donnant suite à la décision de sa commission consultative, et en collaboration avec les offices régionaux de statistique, l'Office fédéral des arts et métiers et du travail entreprit en 1930, puis en 1937 une enquête sur une très vaste échelle. Les recherches de celle-ci portèrent sur une période de douze mois — du mois d'octobre 1936 au mois de septembre 1937. Mille cinq cents comptes furent dépouillés. On se rappellera que quelques jours avant le début de la période d'observation, le franc suisse avait été dévalué. A la suite de cet événement, il fut décidé de prolonger la durée de l'enquête aux fins de contrôler les résultats relatifs à 1936-1937. Ce contrôle aboutit au résultat suivant : les données pour les deux périodes d'observation furent presque identiques. Les recherches pour 1937-1938 portaient cependant sur un groupe réduit d'environ 600 familles seulement.

L'enquête de 1936-1937 est la plus vaste de cette nature qui ait été effectuée en Suisse. Elle fut l'objet d'une publication détaillée dans laquelle les résultats des recherches furent commentés sous leurs aspects les plus divers. Ces enquêtes ont rendu de notables services. Ainsi, elles ont par exemple permis de vérifier les bases du calcul de l'indice du coût de la vie telles qu'elles furent établies en 1925. L'Office fédéral pour l'alimentation de guerre a également consulté ces enquêtes en relation avec diverses questions soulevées par le rationnement. En outre, l'enquête a servi de base à la Commission consultative pour les questions de salaires dans ses recommandations relatives à l'ajustement des salaires et des traitements à la hausse du coût de la vie. Pendant la seconde guerre mondiale, comme ce fut le cas durant la première, les prix ont accusé de fortes fluctuations et des changements considérables, dus à la pénurie et au rationnement, sont survenus dans la consommation de toutes les classes de la population. Afin de pouvoir se faire une idée de ces changements, plusieurs offices régionaux de statistique ont procédé dès 1943 à de nouvelles enquêtes sur les conditions de vie. En raison de l'instabilité économique, il apparut opportun de poursuivre ces enquêtes pendant plusieurs années. Ces recherches ne concernent cependant que certaines villes et certaines régions. L'Office fédéral des arts et métiers et du travail, en versant une subvention aux offices

régionaux de statistique pour chaque compte annuel, s'est efforcé cependant d'étendre le champ des enquêtes. En 1949, elles ont porté sur environ 500 familles.

III

Le principal objet de toutes ces recherches est de fournir une description de l'ensemble des biens et services dont les familles disposent pour leur consommation. Pour atteindre ce but, les familles collaborant à l'enquête sont tenues d'inscrire jour par jour dans un livre de ménage, pendant douze mois, tous les articles achetés et services payés ou consommés, en indiquant les quantités et le montant des dépenses.

Les offices de statistique se chargent du dépouillement des carnets. Les tableaux statistiques ainsi dressés permettent de répondre à un grand nombre de questions d'ordre économique ou social. En voici quelques-unes :

1. Détermination des standards ou niveaux de vie des différentes couches sociales.
2. Calcul des nombres-indices du coût de la vie.
3. Analyse de la répartition des dépenses selon la grandeur de la famille.
4. Analyse de la répartition des dépenses selon le montant du revenu.
5. Analyse de la variabilité des dépenses.
6. Etude sur la nutrition.
7. Etablissement d'un niveau minimum d'existence.

Examinons brièvement ces différents points.

Un *indice du coût de la vie* a pour but de mesurer les fluctuations des prix de détail des principaux articles, selon l'importance que ces derniers revêtent dans les budgets des salariés.

Parmi les problèmes qui se posent lors de l'établissement d'une tel indice, il y en a quatre fondamentaux.

1. Le choix des articles à inclure dans le calcul, c'est-à-dire la portée de l'indice.
2. La pondération de l'indice.
3. Le choix de la période de base.
4. Le calcul de l'indice proprement dit, c'est-à-dire la formule (mathématique) de l'indice.

Les questions mentionnées sous chiffres 1 et 2 sont en général résolues sur la base des connaissances tirées de l'étude des budgets familiaux. Un indice du coût de la vie ne peut englober les milliers d'articles disponibles sur le marché. Le calcul doit être limité à un nombre restreint d'articles choisis judicieusement, articles dont le mouvement des prix est représentatif pour le mouvement du niveau général des prix des biens de consommation et dont le relevé des prix ne présente pas d'obstacles impossibles à surmonter. Ce sont les budgets familiaux qui indiquent quels sont les articles consommés dans les familles de salariés, en même temps qu'ils indiquent les quantités achetées. Parmi les différentes méthodes qu'on peut appliquer lors du choix des articles

compris dans un indice du coût de la vie et lors de l'établissement de la pondération, la méthode des budgets familiaux est de beaucoup la plus sûre, étant donné qu'elle repose sur l'observation directe des faits. En Suisse, les enquêtes sur les budgets familiaux furent avant tout conduites en vue de fournir des schémas de pondération pour le calcul de tels indices. C'est notamment le cas pour la grande enquête de 1936-1937. On s'en est servi pour procéder à la vérification de l'indice tel qu'il fut calculé depuis 1926. En 1950, lors de la revision de l'indice national du coût de la vie, on a décidé de se fonder sur cette enquête. On a écarté les données fournies par les enquêtes conduites dans les années d'après-guerre, d'une part à cause de leur portée limitée, d'autre part parce que ces dernières enquêtes ont permis de constater que la consommation se rapproche de plus en plus de celle des années 1936-1937.

Les enquêtes sur les budgets familiaux reflètent le *niveau de vie effectivement atteint* par les familles comprises dans l'enquête. Un tableau détaillé du mode de vie ne peut être dressé qu'en recourant à l'étude directe des conditions d'existence. Une telle étude permet de dégager le sens concret du standard de vie dont jouissent les familles en question. Avant la première guerre mondiale, ces études ne portaient en général que sur la classe ouvrière, tandis que les relevés plus récents fournissent aussi généralement des informations sur le niveau de vie des employés et fonctionnaires. La comparaison des données établies pour ces différents groupes sociaux permet de dégager l'influence que l'appartenance à une classe sociale déterminée exerce sur la structure des dépenses. Pour les enquêtes des années 1936-1937, une analyse détaillée fut entreprise dans ce sens. Les méthodes de la statistique mathématique auxquelles on a eu recours ont permis de mettre en évidence les différences dans la structure des dépenses dues aux facteurs sociaux.

Comme nous venons de le voir, le niveau de vie est déterminé par les biens et services consommés. Le recensement quantitatif de ces biens et services, — c'est-à-dire la détermination de tous les articles consommés pendant une période de douze mois, — ne peut être effectué que de façon partielle. L'analyse quantitative doit, en général, se limiter aux denrées alimentaires, au chauffage et à l'éclairage, et, en partie, à l'habillement. Pour les autres groupes de dépenses, une analyse quantitative rencontre des obstacles insurmontables. En raison de ces obstacles, si l'on veut étudier le niveau de vie, on se voit obligé de recourir à l'analyse des dépenses. On remplace donc l'étude quantitative par une interprétation de la répartition des dépenses.

Les dépenses, telles qu'elles ressortent des carnets de ménage, sont réparties en groupes et sous-groupes. La classification des dépenses admise en Suisse distingue 13 groupes principaux de dépenses et environ 200 sous-groupes. Les tableaux statistiques ainsi dressés contiennent des informations très détaillées. Pour les besoins de l'étude du marché, ils sont cependant encore trop sommaires.

Si nous faisons abstraction des facteurs sociaux ou régionaux, le niveau de vie dont jouit une famille est avant tout déterminé par le revenu dont elle dispose et par le nombre de personnes dont elle est composée. Pour cette raison, l'étude des variations de la répartition des dépenses, provoquées par les fluctuations du montant du revenu ou de la grandeur des familles, se trouve au premier plan de l'analyse des résultats de telles enquêtes.

Lorsque le revenu croît, les sommes consacrées aux divers groupes de consommation tendent à augmenter. Cependant le rythme de cet accroissement varie fortement selon les groupes de dépenses. Les enquêtes faites en 1949 distinguent 10 groupes de revenus, dont le premier englobe les familles ayant un revenu inférieur à 7000 francs et dont le dernier comprend des familles disposant de revenus dépassant 15.000 francs. Alors que le revenu global des familles de la catégorie des revenus les plus élevés dépasse les débours moyens constatés dans les familles de la première classe de revenu d'environ 160 %, les dépenses destinées à l'alimentation accusent une augmentation d'environ 60 % seulement. En revanche, les dépenses pour l'instruction et les distractions ont quadruplé. En règle générale, on peut dire que les dépenses pour les besoins physiques augmentent moins que ne le justifierait l'accroissement relatif du revenu tandis que les dépenses relevant des besoins sociaux, qui sont l'expression d'un niveau de vie supérieur, augmentent plus rapidement que le revenu. Le montant des divers groupes de dépenses augmentant d'une façon très variable, il s'ensuit tout naturellement que le pourcentage des dépenses évolue de manière différente pour chacun des groupes de dépenses. Celui des dépenses d'alimentation ne cesse de baisser au fur et à mesure que les dépenses globales augmentent.

L'étude du mouvement des dépenses en fonction des variations du revenu est l'objet de différentes sortes d'analyses. Notamment les recherches relatives à l'élasticité de demande par rapport aux changements du revenu ont retenu l'attention des spécialistes. Allen et Bowley furent les premiers à s'occuper de ces problèmes. Les recherches qu'ils ont entreprises leur ont permis de dégager, pour un grand nombre de postes de dépenses, un rapport linéaire entre le niveau des dépenses et le montant du revenu. Partant des recherches dues à Allen et Bowley, les résultats des enquêtes suisses de 1936-1937 furent également étudiés sous ce même angle et les tendances générales que les auteurs anglais ont établies se sont trouvées confirmées chez nous.

Si une augmentation du revenu permet d'accroître les débours relatifs aux divers groupes de dépenses, la réaction est au contraire essentiellement différente lorsque la grandeur de la famille varie, alors que le revenu reste inchangé. Ce sont surtout les dépenses pour l'alimentation et l'habillement qui augmentent quand la famille s'agrandit. Cet accroissement des débours est compensé par une réduction des autres dépenses, même celles pour le logement. Les besoins dits sociaux subissent alors une forte restriction. L'analyse des budgets familiaux permet donc de mesurer la baisse du niveau de vie consécutive à l'agrandissement de la famille. Du point de vue social, ce sont avant tout les conditions de vie des *classes de revenus inférieurs* ainsi que les niveaux de vie atteints par les familles nombreuses qui retiennent l'intérêt. Les enquêtes des années 1936-1937 ont démontré que, dans les classes de revenus inférieurs, les dépenses principales, c'est-à-dire l'alimentation, le loyer, l'habillement, le chauffage et l'éclairage, ainsi que le nettoyage, absorbent presque le 80 % du revenu total. En d'autres termes, les familles qui, avant la dernière guerre, ne gagnaient pas plus de 3000 francs — et il en existait un bon nombre dont les ressources étaient inférieures à cette limite — ne disposaient que du 20 % de ce montant pour suffire à leurs besoins sociaux, y compris les primes

d'assurance. En revanche, pour les familles ayant un revenu d'avant-guerre dépassant 8000 francs par an, c'était environ le 45 % du revenu qui restait disponible à cet effet. Des données analogues ont été établies pour les familles nombreuses. Pour les familles composées d'un couple et de 4 à 5 enfants, par exemple, ayant un revenu d'avant-guerre d'environ 300 francs par mois, le 75 % des recettes était absorbé par ces dépenses principales.

Ces résultats gardent toute leur importance. Bien que les salaires aient été adaptés à la hausse du coût de la vie, la situation des familles dans la zone d'indigence ne s'est guère modifiée. Ce sont avant tout les services d'*assistance publique* qui s'intéressent à ce genre de recherches relatives au niveau minimum d'existence. Ils se sont référés à ces travaux pour fixer le montant des secours à verser aux familles assistées.

L'établissement d'un *niveau minimum* d'existence se fondant sur des enquêtes relatives aux conditions de vie n'a rien d'abstrait. Ces normes sont établies sur des bases solides, étant donné que ces enquêtes reposent sur l'observation des faits.

Au cours des dernières années, un autre aspect des budgets familiaux a pris une grande importance, à savoir l'élucidation des problèmes de la *nutrition*. Les données concernant la consommation alimentaire permettent notamment d'approfondir l'étude de certaines questions relatives à la valeur nutritive des denrées achetées. Ces études ont en général deux objets. Le contenu des régimes alimentaires en éléments divers, tels que la valeur en calories, en matières grasses, hydrates de carbone, protéines, vitamines et minéraux, est d'abord établie. On compare ensuite les valeurs ainsi obtenues à des normes nutritives. Ces comparaisons permettent de juger si la consommation alimentaire peut atteindre un niveau considéré comme étant satisfaisant selon les résultats de la science diététique ou si elle est, au contraire, déficiente sous un ou plusieurs rapports. La Commission fédérale de l'alimentation de guerre a soumis les enquêtes suisses à des analyses portant sur le contenu nutritif des régimes alimentaires en Suisse. Les résultats de ces recherches se trouvent publiés dans le rapport du professeur Fleisch sur la question alimentaire en période de pénurie. L'énumération de ces aspects démontre que les enquêtes sur les budgets familiaux répondent à un grand nombre de questions. Cependant, il y a lieu de signaler que leur portée est malgré tout restreinte car il existe également un bon nombre de questions auxquelles elles ne sont pas à même de donner une réponse satisfaisante.

Les limites auxquelles les enquêtes sont sujettes sont la conséquence du fait que le champ de celles-ci est en général restreint aux familles des salariés, c'est-à-dire aux couches sociales auxquelles les indices du coût de la vie se réfèrent en premier lieu. En outre, il en résulte des limites des méthodes elles-mêmes que l'on a adoptées lors de la réunion des données.

Bien que les indices du coût de la vie soient en général considérés comme étant une mesure des changements du niveau général du coût de la vie, ils s'appliquent en fait avant tout aux changements du coût de la vie de la population salariée. C'est la raison pour laquelle on limite le champ des enquêtes aux familles d'ouvriers, d'employés et de fonctionnaires. En restreignant l'étude des conditions de vie à ces catégories sociales, on renonce délibérément à

connaître le revenu, les dépenses et la consommation des milieux exclus. Les conclusions de recherches limitées ne peuvent être étendues à des ménages de groupes de population non visés. C'est pourquoi les enquêtes suisses ne contiennent aucune information au sujet des niveaux de vie de la population rurale et de l'artisanat. En outre, il existe parmi la population salariée elle-même deux secteurs importants qui ne sont pas compris dans les enquêtes : les personnes vivant seules et les salariés disposant de revenus élevés. Les enquêtes ne visent donc qu'un seul groupe de la population, à vrai dire le groupe homogène dont l'importance numérique est très grande, mais elles ne peuvent être considérées comme étant représentatives de l'ensemble de la population du pays. C'est pour ces raisons que les enquêtes sur les budgets familiaux ne fournissent aucune base pour le calcul de la consommation globale d'un pays en biens et en services. De plus, elles ne nous aident pas à déterminer, pour l'ensemble de la population, le pourcentage de la somme globale des revenus, somme destinée à la consommation, ni la quote-part absorbée par les impôts directs ni celle destinée aux économies.

D'autres limites résultent de la méthode qui préside à la réunion des données. Ces dernières sont recueillies selon la méthode des livres de ménage, les familles visées inscrivant dans un livre de comptes pendant une année toutes les entrées et sorties de numéraire. Il en résulte qu'il n'est pas possible de constituer un groupe représentatif des familles.

En théorie, on est assuré de posséder un échantillon représentatif lorsqu'on prélève des familles au hasard. C'est le système des sondages. Cette méthode a été adoptée, par exemple, lors des enquêtes faites en U.S.A., en Angleterre et aux Indes. Pour les enquêtes suisses, il n'a pas été possible jusqu'ici de suivre cette voie. On a été obligé de solliciter la collaboration spontanée des ménages. Les familles offrant leur collaboration dépassent cependant la moyenne par leurs qualités d'ordre et d'exactitude ; en conséquence, les données recueillies sont sujettes à des erreurs d'ordre systématique.

A notre avis, les enquêtes sur les conditions de vie feraient un grand pas en avant, s'il s'avérait possible, lors de nouvelles enquêtes, d'adapter nos méthodes à celles pratiquées aux Etats-Unis ou en Angleterre. Il serait alors non seulement possible d'obtenir un échantillon représentatif, mais encore le dépouillement pourrait se faire plus vite et serait moins coûteux.

Un changement de méthode se heurterait cependant à de grands obstacles surtout d'ordre psychologique ; il faudrait convaincre les milieux s'intéressant au calcul de l'indice du coût de la vie qu'un tel changement de méthode n'exclut pas les bases solides de la statistique.